

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 629

17 avril 2007

SOMMAIRE

Adelie Investissements S.A.	30188	Luxembourg Contact Centers S.A.	30184
Adelie Investissements S.A.	30190	Luxembourg Marine Services S.A.	30182
Alesia Finance S.A.	30185	Luxinvest S.à r.l.	30181
A. O. C.C. S.A.	30186	Maripepa S.A.	30182
Apax International Investments Sàrl	30153	Maro Investment S.A.	30184
A.P. LUX S.à r.l.	30188	Metaudent S.A.	30187
Arkansas Overseas Holding S.A.	30185	M&G Packaging s.à.r.l.	30176
Autolux	30191	Monheim Investments S.à r.l.	30146
Befco Holding S.A.	30188	Montana Investments S.A.	30182
Beim Dante Sàrl	30187	Niam III Luxembourg S.à r.l.	30184
Boucherie Wolff s.à.r.l.	30148	Nikko Global Umbrella Fund	30183
Calzalux S.A.	30191	Oderfin S.à.r.l.	30178
Compagnie Internationale de Restauration (C.I.R.) S.A.	30188	Pecunia German Investments S.à r.l.	30192
Corralus Finances S.A.	30189	Pecunia German Investments S.à r.l.	30190
Corralus Finances S.A.	30189	Pecunia German Investments S.à r.l.	30192
Danaher Luxembourg S.à r.l.	30155	Pygmalion S.à.r.l.	30187
Dawa GmbH	30190	Rupert Foundation S.A.	30191
DeskSoft S.A.	30186	Sinir S.A.	30190
Dimaleo S.A.	30175	SJ Properties Aubervilliers S.à r.l.	30159
Emesco Industrial Equity Company S.A.	30185	Sodital Luxembourg S.A.	30190
Enilec S.à r.l.	30181	T2 Capital Finance Company S.A.	30169
Fancy S.A.	30157	Thobe S.A.	30176
Gaia Holding S.à r.l.	30183	Thobe S.A.	30186
Gaudiair Sàrl	30151	Topaze Investissements S.A.	30185
Groupe J.R.S.M. SA Holding	30192	Trupial Invest S.A.	30183
Ion S.A.	30192	TS Nautilus (Wamslerstrasse) S.à.r.l.	30167
Julius Textile Investment S.à r.l.	30189	Wallenborn Transports S.A.	30178
K.S.L. Sàrl	30187	WP I Investments S.à r.l.	30149
Lexicon S.A.	30180	Zenit S.A.	30191

Monheim Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 105.719.

In the year two thousand and six, on the third day of November

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an ordinary general meeting of the shareholders of MONHEIM INVESTMENTS S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, having its registered office at 10-12, rue de Medernach, L-7619 Larochette, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B105.719,

incorporated by a deed drawn up by the notary Jean Seckler, notary residing in Junglinster, on January 17th, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial C»), number 460, May 18th, 2005 (the «Company»);

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, residing professionally in Luxembourg, who appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mélanie Ustache, private employee, residing professionally in Luxembourg,

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and request the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies ne varietur will be registered with this deed.

II. It appears from the attendance list, that all the shares of the Company, are represented in this extraordinary general assembly.

III. All the shareholders declare having been informed in advance on the agenda of the meeting and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the agenda of the meeting.

IV. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1) Transfer of the registered office to L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur;
- 2) To amend article 4, first paragraph of the Articles, which shall read now as follows:
« **Art. 4. first paragraph.** The registered office of the company is established in Luxembourg.»
- 3) To accept the dismiss of the company SQUARE INVESTMENTS S.à r.l. as manager.
- 4) To accept the nomination as news managers of the company for an unlimited duration:
 - Mr Jimmy Tong Sam,
 - Mr Sanjay Bonomally,
 - Mrs Anne Mulcahy,

After deliberation, the following resolution was taken unanimously in compliance with the Articles of Incorporation.

First resolution

The shareholders decide to transfer the registered office of the company to L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur;

As consequence article 4, first paragraph of the Articles, which shall read now as follows:

« **Art. 4. first paragraph.** The registered office of the company is established in Luxembourg.»

Second resolution

The Shareholders accept the dismiss of the company SQUARE INVESTMENTS S.à r.l. as manager with full and entire discharge.

Third resolution

The Shareholders accept the nomination as news managers of the company for an unlimited duration:

- Mr Jimmy Tong Sam, Chartered accountant, residing in L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur,
- Mr Sanjay Bonomally, Chartered Certified Accountant, residing in L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur,
- Mrs Anne Mulcahy, CFO, residing at PORTICO MANAGEMENT LTD, Portico House, Stacumny, Celbridge, Co Kildare,

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately 1,500.- Euros.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le trois novembre,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des associés de MONHEIM INVESTMENTS S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 10-12, rue de Merdernach, L-7619 Larochette, Grand-Duché du Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B.105.719 et constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster en date du 17 janvier 2005, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C»), numéro 460, du 18 mai 2005 (la «Société»);

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, laquelle désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Mélanie Ustache, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les comparants de l'assemblée ayant été désignés, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les associés ou leurs représentants, par les comparants de l'assemblée et le notaire. La-dite liste et les procurations ne varietur seront enregistrées avec cet acte.

II. Il ressort de la liste présence que toutes les parts sociales de la société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

III. Tous les associés déclarent avoir été préalablement informés de l'agenda et nous ayant dispensé des convocations et formalités requises, l'assemblée peut délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour.

IV. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1) Transfer du siège social vers L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur;
- 2) Modifier l'article 4, premier alinéa des statuts, lequel sera dorénavant libellé comme suit:
« **Art. 4. premier alinéa.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg.»
- 3) Accepter la démission de la société SQUARE INVESTMENTS S.à r.l. en tant que gérante.
- 4) Accepter la nomination comme nouveaux gérants de la société pour une durée indéterminée:
 - M. Jimmy Tong Sam,
 - M. Sanjay Bonomally,
 - Mme Anne Mulcahy

Après délibération, la résolution a été prise à l'unanimité en application des Statuts de la Société.

Première résolution

Les Associés décident de transférer le siège social vers L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur;

En conséquence l'article 4, premier alinéa des statuts, aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 4. premier alinéa.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg.»

Seconde résolution

Les Associés acceptent la démission de la société SQUARE INVESTMENTS S.à r.l. en tant que gérante, et lui confère pleine et entière décharge.

Troisième résolution

Les Associés décident de nommer comme nouveaux gérants de la société pour une durée indéterminée:

- M. Jimmy Tong Sam, expert comptable, demeurant à L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur,
- M. Sanjay Bonomally, Chartered Certified Accountant, demeurant à L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur,
- Mme Anne Mulcahy, CFO, demeurant à PORTICO MANAGEMENT LTD, Portico House, Stacummy, Celbridge, Co Kildare,

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ 1.500,- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne prenant la parole, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête du comparant, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et résidence, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Galiotto, M. Ustache, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2006, vol. 155S, fol. 99, case 6. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2006.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007029528/211/120.

(070023916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2007.

Boucherie Wolff s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7440 Lintgen, 1, rue de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 47.184.

L'an deux mille sept, le vingt-deux janvier.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Monsieur Aloyse Wolff, maître-boucher, demeurant à L-7440 Lintgen, 1, rue de Diekirch,

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I.- Il est le seul associé de la société à responsabilité limitée BOUCHERIE WOLFF, S.à r.l., ayant son siège social à L-7440 Lintgen, 1, rue de Diekirch, constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Christine Doerner, de résidence à Bettembourg, en date du 7 mars 1994, publié au Mémorial C page 13401 de 1994 et ses statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois aux termes d'une décision prise en assemblée générale extraordinaire (conversion du capital en euros) en date du 18 décembre 2001, dont un extrait a été publié au Mémorial C page 42977 de 2002.

Elle est inscrite au registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg, sous le numéro B47.184.

II.- Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 EUR) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-trois virgule quatre-vingt-quinze euros (123,95 EUR) chacune, entièrement souscrites et libérées par Monsieur Aloyse Wolff, préqualifié.

Sur ce, le comparant, agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire, a pris la résolution suivante:

Unique résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinquante mille cinq euros trente-deux cents (50.005,32 EUR), pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 EUR) à la somme de soixante-deux mille quatre cents (62.400,- EUR) euros, représenté par cent (100) parts sociales de six cent vingt-quatre (EUR 624,-) euros chacune.

Cette augmentation de capital a été faite par l'associé unique par des versements en espèces, de sorte que la prédite somme de cinquante mille cinq euros trente-deux cents (50.005,32 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi que cela a été prouvé au notaire, qui le constate expressément.

En conséquence, l'article 6 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à soixante-deux mille quatre cents (62.400,- EUR) euros, représenté par cent (100) parts sociales de six cent vingt-quatre (EUR 624,-) euros chacune, entièrement souscrites par Monsieur Aloyse Wolff»

Frais

Le montant des frais, incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents (EUR 1.500,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous notaire.

Signé: A. Wolff, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 24 janvier 2007, vol. 440, fol. 81, case 4. — Reçu 500,05 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 février 2007.

U. Tholl.

Référence de publication: 2007030380/232/45.

(070024640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

WP I Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 782.850,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 119.293.

In the year two thousand six, on the thirteenth of December.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

WARBURG PINCUS REAL ESTATE I, L.P., a limited partnership existing under the laws of the State of Delaware with registered office at C/O CORPORATION SERVICE COMPANY, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, Delaware 19808, United States of America,

being the sole shareholder of WP I INVESTMENTS S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register under number B 119.293, (the «Company»),

duly represented by Ute Bräuer, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing party representing the whole corporate capital then deliberated upon the following agenda:

Agenda:

1. Increase of the share capital from its present amount of seven hundred fifty-eight thousand five hundred euros (EUR 758,500.-) represented by thirty thousand three hundred forty (30,340) shares of twenty-five euros (EUR 25.-) each, by payment in cash of twenty-four thousand three hundred fifty euros (EUR 24,350.-) up to seven hundred eighty-two thousand eight hundred fifty euros (EUR 782,850.-) by the issue of nine hundred seventy-four (974) shares of a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.

2. Subsequent amendment of article 6 of the articles of incorporation of the Company that now reads as follows:

« **Art. 6.** The Company's share capital is fixed at seven hundred eighty-two thousand eight hundred fifty euros (EUR 782,850.-) represented by thirty-one thousand three hundred fourteen (31,314) shares of twenty-five euros (EUR 25.-) each, all fully paid-up and subscribed.»

and has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the subscribed share capital of the Company from its present amount of seven hundred fifty-eight thousand five hundred euros (EUR 758,500.-) represented by thirty thousand three hundred forty (30,340) shares of twenty-five euros (EUR 25.-) each, by payment in cash of twenty-four thousand three hundred fifty euros (EUR 24,350.-) up to seven hundred eighty-two thousand eight hundred fifty euros (EUR 782,850.-) by the issue of nine hundred seventy-four (974) shares of a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.

The shares have been subscribed by WARBURG PINCUS REAL ESTATE I L.P. in the amount of nine hundred seventy-four (974) shares.

All the issued shares are fully paid up by the prenamed subscriber by a contribution in cash so that the amount of payment in cash of twenty-four thousand three hundred fifty euros (EUR 24,350.-) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

Further the foregoing resolution, Article six (6) of the Company's Articles of Association is amended and will now read as follows:

« **Art. 6.** The Company's share capital is fixed at seven hundred eighty-two thousand eight hundred fifty euros (EUR 782,850.-) represented by thirty-one thousand three hundred fourteen (31,314) shares of twenty-five euros (EUR 25.-) each, all fully paid-up and subscribed.»

Estimation of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses in any form whatsoever which the company incurs or for which it is liable by reason of this increase of capital, is approximately at EUR 1,800.-.

There being no further business on the agenda, the meeting is thereupon closed.

The undersigned notary, who has personal knowledge of the English language, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg, on the date set at the beginning of this document.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le treize décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

WARBURG PINCUS REAL ESTATE I, L.P., une limited partnership existant sous les lois de l'Etat du Delaware ayant son siège social à C/O CORPORATION SERVICE COMPANY, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique,

étant l'associé unique de WP I INVESTMENT S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 119.293, (la «Société»),

dûment représentée par Mme Ute Bräuer, Maître en droit, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration. La procuration précitée signée ne varietur par la mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a délibéré sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social pour le porter de son montant actuel de sept cent cinquante-huit mille cinq cents euros (EUR 758.500,-) représenté par trente mille trois cent quarante (30.340) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, par paiement en numéraire de vingt-quatre mille trois cent cinquante euros (EUR 24.350,-), à sept cent quatre-vingt-deux mille huit cent cinquante euros (EUR 782.850,-), par l'émission de neuf cent soixante-quatorze (974) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

2. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à sept cent quatre-vingt-deux mille huit cent cinquante euros (EUR 782.850,-) représenté par trente et un mille trois cent quatorze (31.314) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société pour le porter de sept cent cinquante-huit mille cinq cents euros (EUR 758.500,-) représenté par trente mille trois cent quarante (30.340) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, par paiement en numéraire de vingt-quatre mille trois cent cinquante euros (EUR 24.350,-), à sept cent quatre-vingt-deux mille huit cent cinquante euros (EUR 782.850,-), par l'émission de neuf cent soixante-quatorze (974) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Les parts sociales nouvelles ont été intégralement souscrites par WARBURG PINCUS REAL ESTATE I L.P. pour un montant de neuf cent soixante-quatorze (974) parts.

Toutes les parts sociales ainsi émises sont entièrement libérées par le souscripteur susnommé par un apport en numéraire, de sorte que la somme de vingt-quatre mille trois cent cinquante euros (EUR 24.350,-) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, Article six (6) des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à sept cent quatre-vingt-deux mille huit cent cinquante euros (EUR 782.850,-) représenté par trente et un mille trois cent quatorze (31.314) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à la somme de EUR 1.800,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: U. Bräuer, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 22 décembre 2006, vol. 440, fol. 37, case 8. — Reçu 243,50 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 décembre 2006.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007029591/242/116.

(070023982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2007.

Gaudiar Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.423.325,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 99.573.

In the year two thousand six, on the twenty-second of December.

Before Us, Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

APAX WW NOMINEES LTD, having its registered office at 15, Portland Place, London, United Kingdom, (the «Sole Shareholder»)

here represented by Mr Daniel Boone, Attorney-at-law, residing at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, by virtue of a proxy given on 22nd December 2006.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following: it is the sole actual shareholder of GAUDIAR Sàrl (hereinafter referred to as the «Company»), a société à responsabilité limitée, incorporated by deed of the undersigned notary incorporated by notarial deed on 3 February 2004 published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number C-449 of 28 April 2004;

All this having been declared, the appearing party, holding 100% of the share capital of the Company, represented as stated here above, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder approves the financial statements of the Company as of 22nd December 2006.

Second resolution

The Sole Shareholder decides to grant full discharge to the members of the board of directors for the exercise of their mandates from January 1st, 2006 until the date of the present meeting.

Third resolution

In compliance with the Law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, the Sole Shareholder decides to dissolve the Company and to start liquidation proceedings.

Fourth resolution

The Sole Shareholder decides to appoint as liquidator:

EPSYLON RECEIVERSHIP LIMITED, with registered office in P.O. Box 3152, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the British Virgin Islands company registry under number IBC N ° 679628.

The aforesaid liquidator has as mission to realise the whole of assets and liabilities of the company. The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect rely fully on the books of the Company. The liquidator may under his own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers as he may deem fit, to one or several representatives. The liquidator's signature binds validly and without limitation the company which is in liquidation. The liquidator has the authority to perform and execute all operation provided for in articles 144 and 145 of Luxembourg company law, without a specific authorisation of a general meeting of shareholders. In particular the liquidator has the authority to acquire shares in any of its subsidiary.

Fifth resolution

The Sole Shareholder decides to approve and execute the Liquidator Service and Indemnity Agreement.

Closure of the meeting

The foregoing resolutions have been taken separately and unanimously.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, on request of the same appearing people and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,700.-.

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand and seal on the present deed, in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française:

En l'an deux mille six, le vingt-deux décembre,

Par-devant, Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

APAX WW NOMINEES LTD, ayant son siège social à 15, Portland Place, London, United Kingdom, (l'«Associé Unique»),

ici représentée par M. Daniel Boone, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 22 décembre 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La partie comparante, représentée comme dit est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

elle est la seule et unique associée de la société GAUDIAIR Sàrl (ci-après désignée la «Société»), société à responsabilité limitée, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 3 février 2004, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C, numéro C-449 en date du 28 avril 2004.

Tout ceci ayant été déclaré, la partie comparante, détenant 100% du capital de la Société, a immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique approuve la situation comptable au 22 décembre 2006 de la Société.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de donner décharge aux membres du conseil de gérance de la Société pour l'exercice de leur mandat du 1^{er} janvier 2006 à la date de la présente assemblée.

Troisième résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, l'Associé Unique décide de la mise en dissolution anticipée de la Société et de sa mise en liquidation volontaire.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de nommer en tant que liquidateur:

EPSYLON RECEIVERSHIP LIMITED, constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques sous le numéro IBC N ° 679628 le 6 octobre 2005, avec siège social à P.O. Box 3152, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif et apurer le passif de la Société. Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la Société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation. Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés. En particulier, le liquidateur pourra acquérir des actions ou parts sociales dans l'une quelconque de ses filiales.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide d'approuver et d'exécuter le contrat de service et d'indemnisation du liquidateur.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande la partie comparante, le présent acte est écrit en anglais, suivi d'une version en langue française.

A la demande de la même partie comparante, il est déclaré qu'en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué à EUR 1.700,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données de tout ce qui précède à la partie comparante, cette dernière a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: D. Boone, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2006, vol. 31CS, fol. 32, case 7. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2007.

J. Delvaux.

Référence de publication: 2007029506/208/111.

(070023588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2007.

Apax International Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 219.356,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 97.568.

In the year two thousand six, on the 22 of December.

Before Us, Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

APAX WW NOMINEES LIMITED, having its registered office at 15, Portland Place, London W1B 1PT, England, (the «Sole Shareholder»)

here represented by Mrs Nathalie Campello, Juriste, residing in 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, by virtue of a proxy given on 21 December 2006.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

it is the sole actual shareholder of APAX INTERNATIONAL INVESTMENTS Sàrl (hereinafter referred to as the «Company»), a société à responsabilité limitée, incorporated by deed of the undersigned notary on 24 November 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No 43, page 2019, dated 13 January 2004.

deed modified on 23 February 2005, by deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No 702, page 33.671, dated 15 July 2005.

All this having been declared, the appearing party, holding 100% of the share capital of the Company, represented as stated here above, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder approves the financial statements of the Company as of 22 December 2006.

Second resolution

The Sole Shareholder decides to grant full discharge to the members of the board of directors for the exercise of their mandates from January 1st, 2006 until the date of the present meeting.

Third resolution

In compliance with the Law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, the Sole Shareholder decides to dissolve the Company and to start liquidation proceedings.

Fourth resolution

The Sole Shareholder decides to appoint as liquidator: EPSYLON RECEIVERSHIP LIMITED, with registered office in P.O. Box 3152, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the British Virgin Islands company registry under number IBC N ° 679628.

The aforesaid liquidator has as mission to realise the whole of assets and liabilities of the company. The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect rely fully on the books of the Company. The liquidator may under his own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers as he may deem fit, to one or several representatives. The liquidator's signature binds validly and without limitation the company which is in liquidation. The liquidator has the authority to perform and execute all operation provided for in articles 144 and 145 of Luxembourg company law, without a specific authorisation of a general meeting of shareholders.

Closure of the meeting

The foregoing resolutions have been taken separately and unanimously.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, on request of the same appearing people and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,800.-.

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand and seal on the present deed, in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française:

En l'an deux mille six, le vingt-deux décembre,

Par-devant, Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

APAX WW NOMINEES LIMITED, ayant son siège social à Portland Place, 15, London W1B 1PT, England, (l' «Associé Unique»),

ici représentée par Mademoiselle Nathalie Campello, Juriste, demeurant professionnellement au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 21 décembre 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La partie comparante, représentée comme dit est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

elle est la seule et unique associée de la société APAX INTERNATIONAL INVESTMENTS Sàrl (ci-après désignée la «Société»), société à responsabilité limitée, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 24 novembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 43, page 2019, en date du 13 janvier 2004.

acte modifié suivant acte du notaire instrumentant, en date du 23 février 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 702, page 33671, en date du 15 juillet 2005.

Tout ceci ayant été déclaré, la partie comparante, détenant 100% du capital de la Société, a immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique approuve la situation comptable au 22 décembre 2006 de la Société.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de donner décharge aux membres du conseil de gérance de la Société pour l'exercice de leur mandat du 1^{er} janvier 2006 à la date de la présente assemblée.

Troisième résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, l'Associé Unique décide de la mise en dissolution anticipée de la Société et de sa mise en liquidation volontaire.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de nommer en tant que liquidateur: EPSYLON RECEIVERSHIP LIMITED, constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques sous le numéro IBC N ° 679628 le 6 octobre 2005, avec siège social à P.O. Box 3152, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif et apurer le passif de la Société. Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la Société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation. Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande la partie comparante, le présent acte est écrit en anglais, suivi d'une version en langue française.

A la demande de la même partie comparante, il est déclaré qu'en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué à EUR 1.800,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données de tout ce qui précède à la partie comparante, cette dernière a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: N. Campello, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2006, vol. 31CS, fol. 32, case 3. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2007.

J. Delvaux.

Référence de publication: 2007029511/208/109.

(070023584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2007.

Danaher Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 8.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 86.363.

In the year two thousand and seven, on the second day of January.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

DANAHER UK PARTNERS, a partnership existing under the laws of Scotland, having its registered office at c/o SHEPHERD & WEDDERBURN, Level 2, Saltire Court, 20 Castle Terrace, Edinburgh, EH1 2ET, Scotland.

here represented by Ms. Anne-Sophie Saunier, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy given on December 11, 2006.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name DANAHER LUXEMBOURG S.à r.l., registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 86.363 (hereafter the «Company»), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary of February 27th, 2002.

II. The Company's share capital is fixed at eight thousand British Pounds Sterling (GBP 8,000.-) represented by four hundred (400) shares of twenty British Pounds Sterling (GBP 20.-) each.

III. The sole shareholder resolves to amend article 12 paragraph 1 and 5 of the Company's articles of incorporation, to give it henceforth the following wording:

« **Art. 12. paragraph 1.** The Company is managed by a board («Conseil de Gérance») composed of at least three managers divided into two categories, respectively denominated «Category A Managers» and «Category B Managers». The managers need not to be shareholders. The managers may be dismissed ad nutum.»

« **Art. 12. paragraph 5.** The Company shall be bound in all circumstances by the joint signatures of one Category A Manager and one Category B Manager.»

IV. The sole shareholder resolves to acknowledge the resignation of the following managers and to give them discharge for the execution of their mandate:

- Mr. James Ditkoff, Danaher Executive, residing at 129 Long Neck Point, Darlen, Connecticut 06820, United States of America.

- Mr. Dan Comas, Manager, residing at 2099 Pennsylvania avenue, NW, 12th Floor, Washington DC, 20006, United States of America.

V. The sole shareholder resolves to appoint the following remaining manager as Category A Manager:

- Frank T. McFaden, vice president, born on October 14, 1961, in Pennsylvania, United States of America, with professional address at 2099 Pennsylvania Avenue NW, 12th Floor, Washington D.C. 20006, United States of America.

VI. The sole shareholder resolves to appoint as Category B Managers:

- Mr. Marcel Stephany, company director, born on September 4, 1951, in Luxembourg, residing at 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand Duchy of Luxembourg.

- Mr. Philippe Stanko, senior account officer, born on January 15, 1977, in Wittlich, Germany, with professional address at 23, avenue Monterey, L-2086, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated amendment of the articles are estimated at one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le deux janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

DANAHER UK PARTNERS, un partnership de droit écossais, ayant son siège social à c/o SHEPHERD & WEDDERBURN, Level 2, Saltire Court, 20 Castle Terrace, Edinburgh, EH1 2ET, Ecosse, Royaume-Uni,

ici représentée par Mademoiselle Anne-Sophie Saunier, employée, avec adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 11 décembre 2006,

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de; la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination DANAHER LUXEMBOURG S.à r.l., (ci-après la «Société»), enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 86.363, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 27 février 2006.

II. Le capital social de la Société est fixé à huit mille Livres Sterling (GBP 8.000,-) représenté par quatre cents (400) parts sociales d'une valeur nominale de vingt Livres Sterling (GBP 20,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'amender l'article 12 paragraphes 1^{er} et 5 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 12, paragraphe 1^{er}.** La Société est gérée par un Conseil de Gérance composé d'au moins trois gérants divisés en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B». Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants sont révocables ad nutum.»

« **Art. 12, paragraphe 5.** La Société est engagée en toute circonstance par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.»

IV. L'associé unique décide d'accepter la démission des gérants suivants et de leur accorder décharge pleine et entière pour l'exercice de leur mandat:

- Monsieur James Ditzkoff, Danaher Executive, avec adresse au 129 Long Neck Point, Darlen, Connecticut 06820, Etats-Unis d'Amérique.

- Monsieur Dan Comas, gérant, résidant au 2099 Pennsylvania avenue, NW, 12th Floor, Washington DC, 20006, Etats-Unis d'Amérique.

V. L'associé unique décide de nommer le gérant restant Gérant de Catégorie A:

- Frank T. McFaden, Vice-Président, né le 14 octobre 1961 en Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 2099 Pennsylvania Avenue NW, 12^e étage, Washington D.C. 20006, Etats-Unis d'Amérique.

VI. L'associé unique décide de nommer Gérants de Catégorie B:

- Monsieur Marcel Stephany, directeur de sociétés, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand-Duché de Luxembourg.

- Monsieur Philippe Stanko, comptable, né le 15 janvier 1977 à Wittlich en Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 23, avenue Monterey, L-2086, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison de la présente modification des statuts sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents Euro (EUR 1.500,-). Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire, le présent acte,

Signé: A.-S. Saunier, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2007, vol. 31CS, fol. 46, case 12. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007029531/211/112.

(070023924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2007.

Fancy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 123.197.

L'an deux mille six, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FANCY S.A., avec siège social à L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.,

Constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 15 décembre 2006, non encore publié au Mémorial C.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean Philippe Fiorucci, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Gina Tucci, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1) Augmentation du capital social à concurrence de neuf cent cinquante mille euros (950.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille cinq cents euros (EUR 31.500,-) à neuf cent quatre-vingt un mille cinq cents euros (981.500,- EUR) par la création et l'émission de quatre-vingt-quinze mille (95.000) actions nouvelles de dix euros (EUR 10,-) chacune.

2) Renonciation par les actuels actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

3) Souscription intégrale des 95.000 actions nouvelles et libération intégrale par un apport en nature, à savoir 3,3 % des actions de la société néerlandaise FONTAROSE HOLDING NV.

4) Modification subséquente du premier alinéa de l'article cinq des statuts de la société.

5) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Resteront, le cas échéant, annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées et validées par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit et libéré à concurrence de neuf cent cinquante mille euros (950.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille cinq cents euros (EUR 31.500,-) à neuf cent quatre-vingt un mille cinq cents euros (981.500,- EUR) par la création et l'émission de quatre-vingt-quinze mille (95.000) actions nouvelles de dix euros (10,- EUR) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée constate que les actionnaires actuels, ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription par rapport à l'augmentation de capital décidée ci-avant.

Troisième résolution

Souscription

Est intervenu,

Monsieur Alfio Puglisi Cosentino, entrepreneur, demeurant à Rome (Italie, Via E. Gianturco,

ici représenté par Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, qui restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lequel comparant, ès qualité qu'il agit, a déclaré souscrire aux 95.000 actions nouvelles.

Libération

Monsieur Alfio Puglisi Cosentino, préqualifié, a libéré intégralement la souscription des 95.000 actions nouvelles, au moyen d'un apport autre qu'en numéraire consistant en 297.891 actions qu'il détient dans la société FANTAROSE HOLDING NV., société de droit néerlandais ayant son siège social à Fred. Roeskestraat 123, 1076 EE Amsterdam, the Netherlands, et représentant 3,3 % du capital social de cette société, pour une valeur globale de neuf cent cinquante mille euros (EUR 950.000,-).

La consistance et la valeur de cet apport sont certifiées exactes par un rapport de HRT REVISION S.à r.l., réviseur d'entreprises, avec siège social à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, établi en date du 20 décembre 2006, dont la conclusion se lit comme suit:

«Conclusion

Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale de l'acquisition ne correspond pas au moins à 95.000 actions d'une valeur nominale de EUR 10,- chacune de FANCY S.A. à émettre en contrepartie.»

Ce rapport restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La société aura la propriété et la jouissance des actions apportées à compter de ce jour.

Le souscripteur, préqualifié, atteste expressément par la présente au notaire soussigné qu'il est propriétaire des actions apportées de la société FANTAROSE HOLDING NV., précitée.

Par ailleurs, le souscripteur, préqualifié, déclare au notaire soussigné que les actions apportées de la société FANTAROSE HOLDING NV. sont libres de tout gage, engagement, garantie ou autre charge pouvant les grever et qu'il n'existe dans leur chef aucun obstacle ni interdiction de céder qui pourraient entraver l'apport des actions à la société anonyme FANCY S.A.

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution ci-dessus, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5.- des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5. (1^{er} alinéa).** Le capital social de la société est fixé à neuf cent quatre-vingt-un mille cinq cents euros (EUR 981.500,-) représenté par quatre vingt dix-huit mille cent cinquante (98.150) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.»

Déclaration

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'article 26, ont été remplies.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Evaluation - Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de douze mille euros (12.000,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J.-P. Fiorucci, G. Tucci, M. La Rocca, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2007, vol. 157S, fol. 22, case 2. — Reçu 9.500 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 février 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007029894/202/102.

(070024748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

SJ Properties Aubervilliers S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 124.264.

—
STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-third of January.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

The BEAR STEARNS COMPANIES INC, a company duly organised and existing under the laws of Delaware, U.S.A., having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 and registered under the Charter I.D. number 2069460,

duly represented by Mr. Bertrand Job, attorney, residing in Luxembourg by virtue of a power of attorney given on January 10th, 2007.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. A private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) is hereby formed under the name SJ PROPERTIES AUBERVILLIERS S.à r.l (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office of the Company may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers (as used in these Articles, «board of managers» means the sole manager if the said board consists of a single manager only) of the Company. The registered office may further be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of partners (as used in these Articles, «general meeting of partners» means the sole partner if there is no more than one partner) adopted in the manner required for the amendment of these Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extra-ordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Purpose.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/ or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other group company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other group company. The Company may further mortgage, pledge, trans-fer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose.

Art 4. Duration.

4.1. The duration of the Company is unlimited.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or other similar event affecting one or more of its partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at thirty five thousand euro (EUR 35,000.-) represented by three hundred fifty (350) shares with a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced one or more times by a resolution of the general meeting of partners, adopted in the manner required for amendment of these Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

If the company has more than one partner, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company shall be managed by one or more A managers and one or more B managers appointed by a resolution of the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. Neither the A manager(s) nor the B manager(s) need to be partners.

7.2. The managers may be dismissed at any time without cause (ad nutum).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by Law or these Articles to the general meeting of partners shall fall within the competence of the board of managers, which shall be empowered to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more agents, whether partners or not, by any two managers of the Company, one of which must be an A manager and one a B manager.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state that they were duly informed and had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by a consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are valid if approved by a majority of the votes cast. Resolutions of the board of managers shall be recorded in minutes signed by all managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. Participation in a meeting by such means is deemed to constitute participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple counterparts of identical minutes and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of two managers of which one must be an A manager and one a B manager of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company provided that such commitment is in compliance with these Articles and with applicable Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. If the Company is owned by a sole partner, such partner shall have all powers conferred by Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner shall have voting rights in proportion to the partner's ownership interest in the Company.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of partners may be taken without a meeting by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the resolution. Signatures of partners may appear on a single document or on multiple counterparts of an identical resolution and may be evidenced by original or facsimile signature.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than one half of the share capital of the Company.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first day of January of each year and end on the thirty-first day of December.

Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts shall be established, and the board of managers shall prepare a balance sheet setting out the Company's assets and liabilities and the profit and loss account.

14.2. The balance sheet and the profit and loss account shall be submitted for approval to the general meeting of partners who shall vote specifically as to whether discharge is given to the board of managers and, if applicable, the statutory auditors.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company as stated in its annual accounting, after deduction of general expenses, amortisation and expenses, shall constitute the Company's net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be annually allocated to the statutory reserve, until the reserve is equal to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not be partners, appointed by resolution of the general meeting of partners, which will determine the powers and remuneration of the liquidators. Unless otherwise provided in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers available under applicable law for the realisation of assets and payment of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of assets and payment of the liabilities of the Company shall be distributed to the partners in proportion to their share ownership in the Company.

VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of applicable Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and end on 31 December 2007

Subscription - Payment

Wherefore, BEAR STEARNS COMPANIES INC. previously named and represented as stated here above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all three hundred fifty (350) shares by contribution in cash, so that the amount of thirty five thousand euro (EUR 35,000.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which must be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 2,100.-.

Resolutions of the sole partner

Immediately following the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital of the Company, passed the following resolutions:

1. The following person(s) is (are) appointed as A managers of the Company for an indefinite period:

i.- Mr. Joannes Christianus Lamberthus, company director, born in Jutphaas, the Netherlands on June 21, 1951, with professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

ii.- Mr. Jan Doeke Thijs, company director, born in Hengelo, the Netherlands, on March 1, 1969, with professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

2. The following person(s) is (are) appointed as B managers of the Company for an indefinite period:

i.- Mr. Yves Leysen, Investment Banker, born in Turnhout, Belgium, on 11 February, 1964, with professional address at BEAR STEARNS INTERNATIONAL LIMITED, One Canada Square, London E14 5AD, United Kingdom.

ii.- Mr. Anthony Graham Sadler, Chartered Accountant, born in Cheltenham, United Kingdom, on 8 May 1946, with professional address at BEAR STEARNS INTERNATIONAL LIMITED, One Canada Square, London E14 5AD, United Kingdom.

3. The registered office of the Company is set at, L-2346 Luxembourg, 20 rue de la Poste.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the french version:

L'an deux mille sept, le vingt-trois janvier.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

The BEAR STEARNS COMPANIES INC., une société de droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée sous le numéro Charter I.D. 2069460, ayant son siège social au The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801,

ici représentée par M^e Bertrand Job, avocat, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée le 10 janvier 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination SJ PROPERTIES AUBERVILLIERS S.à r.l. (la Société), qui est régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents Statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance de la Société (dans ces Statuts, «conseil de gérance» désigne le gérant si ledit conseil ne se compose que d'un seul gérant). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des associés (dans ces Statuts, «assemblée générale des associés» désigne l'associé unique lorsque la Société n'a qu'un seul associé) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Dans les cas où le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire de siège, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir

par souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit, incluant l'acquisition et l'octroi de brevets concernant de tels droits de propriété intellectuelle, de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges tous ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tous ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et tout autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à trente-cinq mille euros (EUR 35.000,-), représenté par trois cent cinquante (350) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le souhaite.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérant(s) A et un ou plusieurs gérant(s) B nommés par résolution de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance. Ni les gérants A et ni les gérants B n'ont besoin d'être actionnaire(s).

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par deux gérants de la Société, dont un doit être un gérant A et l'autre un gérant B.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence sera mentionnée brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit (par courrier ou télécopie ou tous autres moyens électroniques de communication y compris le courrier électronique).

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée en toute circonstance vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes de deux gérants dont un doit être un gérant A et l'autre un gérant B ou par la ou les signature(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. Si la Société est représentée par un associé unique, cet associé exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit que ce soit par courrier, télécopie ou tous autres moyens de communication électronique y compris par courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises sans assemblée par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télécopie soit tous autres moyens de communication électronique y compris le courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par un original ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant ensemble, au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le conseil de gérance prépare un bilan avec l'indication des valeurs actives et passives de la Société auquel est annexé un sommaire de tous ses engagements et des dettes du/des gérants et associés à l'égard de la Société et un compte des pertes et profits.

14.2. Le bilan et le compte des profits et pertes seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des associés qui devront spécialement voter pour donner décharge au conseil de gérance, et, le cas échéant, au commissaire.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net de la société. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus qui leur sont confiés par la loi applicable pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

17. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions légales de la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2007.

Souscription - Libération

BEAR STEARNS COMPANIES INC. précédemment nommée, représenté comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'intégralité du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les trois cent cinquante (350) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de trente cinq mille euros (EUR 35.000,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ EUR 2.100,-.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants A de la Société pour une durée indéfinie.

i.- M. Joannes Christianus Lamberthus, administrateur de sociétés, né à Jutphaas, Pays-Bas, le 21 juin 1951, avec adresse professionnelle à 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ii.- M. Jan Doeke Thijs, administrateur de sociétés, né à Hengelo, Pays-Bas, le 1^{er} mars 1969, avec adresse professionnelle à 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants B de la Société pour une durée indéfinie.

i.- Mr. Yves Leysen, Banquier d'Investissement, né à Turnhout, Belgique, le 11 février 1964, demeurant à BEAR STEARNS INTERNATIONAL LIMITED, One Canada Square, London E14 5AD, Royaume-Uni.

ii.- Mr. Anthony Graham Sadler, Expert Comptable, né à Cheltenham, Royaume-Uni, le 8 mai 1946, demeurant à BEAR STEARNS INTERNATIONAL LIMITED, One Canada Square, London E14 5AD, Royaume-Uni.

3. Le siège social de la Société est fixé au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Job, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2007, vol. 31CS, fol. 70, case 6. — Reçu 350 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2007.

P. Frieders.

Référence de publication: 2007029860/212/396.

(070024667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

TS Nautilus (Wamslerstrasse) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.289.125,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 121.540.

In the year two thousand and six, on the twenty-eighth of December.

Before US Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appears:

TS NAUTILUS HOLDINGS S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1 B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, under number 120.692,

here represented by Mrs Rachel Uhl, lawyer, with professional address at 15, cote d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy established on December 28th, 2006.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») established in Luxembourg under the name of TS NAUTILUS (WAMSLERSTRASSE) S.à r.l. having its registered office at 1 B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, under number 121.540, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on October 23, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2380, dated December 21, 2006.

II. The Company's share capital is fixed at twenty thousand Euros (EUR 20,000.-) divided into eight hundred (800) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's corporate capital to the extent of four million two hundred sixty-nine thousand one hundred twenty-five Euros (EUR 4,269,125.-) to raise it from its present amount of twenty thousand Euros (EUR 20,000.-) to four million two hundred eighty-nine thousand one hundred twenty-five Euros (EUR 4,289,125.-) by creation and issue of one hundred seventy thousand seven hundred sixty-five (170,765) new shares of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

IV. The sole shareholder resolves to subscribe to the one hundred seventy thousand seven hundred sixty-five (170,765) new shares of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, and to fully pay them up in the amount of four million two hundred sixty-nine thousand one hundred twenty-six Euros (EUR 4,269,126.-) by cash.

The amount of four million two hundred sixty-nine thousand one hundred twenty-six Euros (EUR 4,269,126.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

V. The sole shareholder resolves to allocate the excess contribution of one Euro (EUR 1.-) to the Company's legal reserve.

VI. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

« **Art. 6.** The share capital is fixed at four million two hundred eighty-nine thousand one hundred twenty-five Euros (EUR 4,289,125.-) represented by one hundred seventy-one thousand five hundred sixty-five (171,565) shares of twenty-five Euros (EUR 25.-) each.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately forty-five thousand Euros (EUR 45,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-huit décembre

Par-devant Nous Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TS NAUTILUS HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1 B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 120.692,

ici représentée par Madame Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, cote d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 28 décembre 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination TS NAUTILUS (WAMSLERSTRASSE) S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 121.540, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 Octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 2380, en date du 21 décembre 2006.

II. Le capital social de la Société est fixé à vingt mille Euros (EUR 20.000,-), divisé en huit cents (800) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de quatre millions deux cent soixante-neuf mille cent vingt-cinq Euros (EUR 4.269.125,-) pour le porter de son montant actuel de vingt mille Euros (EUR 20.000,-) à quatre millions deux cent quatre-vingt-neuf mille cent vingt-cinq Euros (EUR 4.289.125,-) par la création et l'émission de cent soixante-dix mille sept cent soixante-cinq (170.765) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

IV. L'associé unique décide de souscrire aux cent soixante-dix mille sept cent soixante-cinq (170.765) nouvelles parts sociales de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune et de les libérer intégralement en valeur nominale au montant de quatre millions deux cent soixante-neuf mille cent vingt-cinq Euros (EUR 4.269.125,-) par apport en numéraire d'un montant de quatre millions deux cent soixante-neuf mille cent vingt-six Euros (EUR 4.269.126,-).

Un montant de quatre millions deux cent soixante-neuf mille cent vingt-six Euros (EUR 4.269.126,-) a été intégralement libéré en liquide et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

V. L'associé unique décide d'allouer l'apport excédentaire d'un montant de un Euro (EUR 1,-) à la réserve légale de la Société.

VI. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à quatre millions deux cent quatre-vingt-neuf mille cent vingt-cinq Euros (EUR 4.289.125,-) représenté par cent soixante et onze mille cinq cent soixante-cinq (171.565) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quarante-cinq mille Euro (EUR 45.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2007, vol. 31CS, fol. 45, case 11. — Reçu 42.691,26 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007029526/211/107.

(070023942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2007.

T2 Capital Finance Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 124.383.

—
STATUTES

In the year two thousand seven, on the nineteenth of January,
Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

STICHTING T2 CAPITAL FINANCE, a foundation duly incorporated and validly existing under the laws of the Netherlands, having its registered office at Herengracht 450, 1017 CA Amsterdam, and registered with the trade register of the Chamber of Commerce in Amsterdam under number 34264412,

here represented by M^e Basile Fémelat, attorney-at-law, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on January 18, 2007.

Which power of attorney, after being signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, represented as here-above stated, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a «société anonyme»:

Title I.- Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is hereby established a «société anonyme» under the name of T2 CAPITAL FINANCE COMPANY S.A.

Art. 2. The registered office of the company is established in Luxembourg-City.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the company which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The company is established for an unlimited period of time.

Art. 4. The company shall have as its business purpose the undertaking of finance transactions.

For the purpose of carrying out finance transactions, the company may issue debt securities of any nature and in any currency and lend, borrow and raise funds in any form, and use the proceeds for the acquisition, the management and the disposal of assets, the granting of loans or the making of payments under credit derivatives. The company may pledge, mortgage or charge or otherwise create security interests in and over its assets, property and rights to secure the payment or repayment of any amounts payable by the company under or in respect of any bond, note, debenture or debt instrument of any kind, issued from time to time by the company.

In general, the company may employ any technique and instrument relating to its assets or investments for the purpose of their efficient management, including hedging transactions with respect to any debt issue and any techniques and instruments to protect against exchange risks and interest rate risks and carry out any financial, moveable or immovable commercial and industrial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

In general, the company may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation or transaction which it considers necessary or useful in the accomplishment and development of its corporate objects, provided the Company will not enter into any operations which would be in violation of the Luxembourg law.

Title II.- Capital, Shares

Art. 5. The subscribed share capital of the company shall be thirty one thousand euro (31,000.- €) divided into three hundred and ten (310) shares of one hundred euro (100.- €) each.

The shares may be represented, at the owner's option, by certificates representing single shares or certificates representing two or more shares.

The shares may be in registered or bearer form at the option of the shareholder.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

Title III.- Management

Art. 6. The company is managed by a Board of Directors comprising at least three members. It may also be managed by a single director as long as the company has only one shareholder.

The directors, whether shareholders or not, are appointed for a period not exceeding six years by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the sole shareholder or by the general meeting of the shareholders, as the case may be.

The office of a director shall be vacated if:

- (i) He resigns his office by notice to the company, or
- (ii) He ceases by virtue of any provision of the law or he becomes prohibited or disqualified by law from being a director, or
- (iii) He becomes bankrupt or makes any arrangement or composition with his creditors generally, or
- (iv) He is removed from office by resolution of the shareholder(s).

Art. 7. The Board of Directors shall elect from among its members a chairman.

The Board of Directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the company so requires. It must be convened each time two directors so request.

Directors may participate in a meeting of the Board of Directors by means of conference telephone or similar communications equipment by means of which all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, and such participation in a meeting will constitute presence in person at the meeting, provided that all actions approved by the Directors at any such meeting will be put in writing in the form of resolutions.

Resolutions signed by all members of the Board of Directors will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax, email or similar communication.

Art. 8. The Board of Directors, or the sole director, as the case may be, is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate objects of the company.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders or the sole shareholder, as the case may be, fall within the competence of the Board of Directors or of the sole director, as the case may be.

The Board of Directors or the sole director, as the case may be, may pay interim dividends in compliance with the relevant legal requirements.

Art. 9. The company will be bound in any circumstances by the joint signatures of two members of the Board of Directors unless special decisions have been reached concerning the authorised signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board of Directors pursuant to article 10 of the present articles of association. If the company is managed by a sole director, he will have the authority to bind the company in all circumstances.

Art. 10. The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the company to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the company or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, whether shareholders or not.

Art. 11. Any litigation involving the company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the company by the Board of Directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose, or by the sole director, as the case may be.

Title IV.- Supervision

Art. 12. The company is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders, which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Title V.- General meeting

Art. 13. As long as there is only a sole shareholder of the company, such sole shareholder will exercise the powers of the general meeting of shareholders.

The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the last Thursday of May at 14.00 p.m. and for the first time in the year 2008.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Title VI.- Accounting year, Allocation of profits

Art. 14. The accounting year of the company shall begin on January 1st and shall terminate on December 31st of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the company and shall terminate on December 31, 2007.

Art. 15. After deduction of any and all of the expenses of the company and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the company. Of the net profits, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, the reserve falls below 10% of the capital of the company.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. The company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder, as the case may be. If the company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder, as the case may be, which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII.- General provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10, 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, the party appearing declares to subscribe the whole capital as follows:

	Shares
STICHTING T2 CAPITAL FINANCE, prenamed	310
Total: three hundred and ten	310

All the shares have been fully paid up by payment in cash, so that the amount of thirty one thousand euro (31,000.- €) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10, 1915 on commercial companies have been complied with.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reason of its organisation, is approximately € 1,900.-.

Resolutions of the sole shareholder

The above named person, representing the entire subscribed capital has passed the following resolutions:

1. The number of directors is fixed at three (3) and the number of auditors at one (1).
2. The following are appointed directors:
 - a) Rolf Caspers, banker, having his professional address at 2, boulevard Konrad Adenauer L-1115 Luxembourg, born in Trier (Germany) on March 12, 1968;
 - b) Vincent de Rycke, banker, having his professional address at 2, boulevard Konrad Adenauer L-1115 Luxembourg, born in Diest (Belgium) on March 22, 1973;
 - c) Tom Verheyden, banker, having his professional address at 2, boulevard Konrad Adenauer L-1115 Luxembourg, born in Gent (Belgium) on August 14, 1974;
3. Has been appointed statutory auditor:
FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA S.à r.l., with registered office at 17, rue des Jardiniers, L-1835, Luxembourg.
4. Has been appointed external auditor:
KPMG AUDIT S.à r.l., with registered office at 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.
The board of directors shall negotiate the terms of their engagement.
5. The directors' and the statutory auditor's terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2012.
6. The registered office of the company is established at 2, boulevard Konrad Adenauer L-1115 Luxembourg.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille sept, le dix-neuf janvier.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

STICHTING T2 CAPITAL FINANCE, une fondation de droit hollandais ayant son siège social Herengracht 450, 1017 CA Amsterdam, Pays-Bas, enregistrée au registre du commerce et des sociétés d'Amsterdam sous le numéro 34264412;

représentée par M^e Basile Fémelat, avocat, ayant pour résidence pro-fessionnelle Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée du 18 janvier 2007.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Lequel comparant, représenté comme dit précédemment, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme:

Titre I^{er} .- Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Il est formé par le présent acte une société anonyme ayant la dénomination de T2 CAPITAL FINANCE COMPANY S.A.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la mise en œuvre d'opérations de financements.

A cette fin, la société pourra émettre des titres de dettes de toutes sortes, dans toutes les devises et prêter, emprunter et lever des capitaux sous toutes les formes et utiliser ces sommes pour l'acquisition, la gestion et la disposition d'actifs, ou pour proposer des emprunts ou faire de paiements en vertu de dérivés de crédits. La société pourra donner en gage, hypothéquer ou concéder de toute autre façon des garanties sur ses biens et ses droits afin de garantir le paiement ou le remboursement de toute somme due par elle en raison de titres d'emprunts, des obligations ou des instruments de crédit de toute nature qu'elle a émis de temps à autre.

De façon générale, la société pourra utiliser toute technique et instrument en relation avec ses actifs ou investissements pour leur gestion efficiente, y compris des transactions de couverture relatives à toute les émissions de dette ainsi que toutes les techniques et instruments de protection contre les risques de change et d'intérêt et procéder à toute opération financière, mobilière, immobilière, commerciale et industrielle qu'elle jugera utile à la réalisation et au développement de son objet social.

De façon générale, la société pourra prendre toutes les mesures de contrôle ou de surveillance et mener toutes les opérations et transactions qu'elle considère nécessaires ou utiles dans l'accomplissement et le développement de son objet social, étant précisé que la société ne participera à aucune opération qui serait contraire à la législation luxembourgeoise.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- €) divisé en trois cent dix actions (310) d'une valeur nominale de cent euros (100,- €) chacune.

Les actions peuvent être représentées, au choix du propriétaire, par des certificats unitaires ou des certificats représentant deux ou plusieurs actions.

Les actions sont soit nominatives, soit au porteur, au choix des actionnaires.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, procéder au rachat de ses propres actions.

Le capital social peut être augmenté ou réduit selon les conditions légales requises.

Titre III.- Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins. Elle peut aussi être administrée par un administrateur unique aussi longtemps qu'elle a un associé unique.

Les administrateurs, actionnaires ou non, sont nommés par l'assemblée générale ou, le cas échéant, par l'associé unique, pour un terme ne pouvant dépasser six années et sont révocables à tout moment.

Le nombre des administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires ou, le cas échéant, par l'associé unique.

Le poste d'un administrateur sera vacant si:

- (i) Il démissionne de son poste avec préavis à la société, ou
- (ii) Il cesse d'être administrateur par application d'une disposition légale ou il se voit interdit par la loi d'occuper le poste d'administrateur, ou
- (iii) Il tombe en faillite ou fait un arrangement avec ses créanciers, ou
- (iv) Il est révoqué par une résolution des actionnaires.

Art. 7. Le conseil d'administration choisira un président parmi ses membres.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Les administrateurs peuvent participer à une réunion du conseil d'administration par voie de conférence téléphonique ou par le biais d'un moyen de communication similaire, permettant à tous les participants à la réunion d'être en mesure d'entendre et de parler à chacun d'entre eux. Une telle participation à une réunion vaudra une présence en personne au conseil, dans la mesure où toutes les décisions approuvées par le conseil d'administration lors d'une telle réunion sont reprises par écrit sous forme de résolutions.

Les résolutions signées par tous les membres du conseil d'administration ont la même valeur juridique que celles prises lors d'une réunion du conseil d'administration dûment convoqué à cet effet. Les signatures peuvent figurer sur un document unique ou sur différentes copies de la même résolution; elles peuvent être données par lettre, fax, email ou tout autre moyen de communication.

Art. 8. Le conseil d'administration, ou, le cas échéant, l'administrateur unique est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale ou à l'associé unique sont de la compétence du conseil d'administration ou, le cas échéant, de l'administrateur unique.

Le conseil d'administration ou le cas échéant l'administrateur unique peut payer des acomptes sur dividendes en respectant les dispositions légales.

Art. 9. La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, à moins que des dispositions spéciales concernant la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs n'aient été prises par le conseil d'administration conformément à l'article 10 des présents statuts. Si la gestion de la société est confiée à un seul administrateur, il aura le pouvoir d'engager la société en toutes circonstances.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, qui seront appelés administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la gestion de toutes les activités de la société ou d'une branche spéciale de celles-ci à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires, qui ne doivent pas nécessairement être membres du conseil d'administration ou actionnaires de la société.

Art. 11. Tous les litiges dans lesquels la société est impliquée comme requérant ou comme défendeur, seront traités au nom de la société par le conseil d'administration, représenté par son président ou par l'administrateur délégué à cet effet, ou, le cas échéant, par l'administrateur unique.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat qui ne peut excéder six années.

Titre V.- Assemblée générale

Art. 13. Aussi longtemps que la société aura un associé unique, cet associé unique exercera les pouvoirs de l'assemblée générale.

L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, à l'endroit spécifié dans la convocation, le dernier jeudi de mai à 14 heures, et pour la première fois en 2008.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale se tiendra le jour ouvrable suivant.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale de la société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année, à l'exception de la première année sociale qui commence le jour de la constitution de la société et finit le 31 décembre 2007.

Art. 15. L'excédent positif du bilan, après déduction de toutes les charges de la société et des amortissements, constitue le bénéfice net de la société. Il est prélevé cinq pour cent (5%) du bénéfice net pour la constitution de la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais le redevient si, à un moment quelconque, pour une cause quelconque, ladite réserve descend en dessous des dix pour cent du capital social.

Le reste du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires ou, le cas échéant, de l'associé unique. Si la société est dissoute, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires ou, le cas échéant, par l'associé unique, qui détermine leurs pouvoirs et fixe leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été établis, le comparant déclare souscrire l'intégralité du capital comme suit:

	Actions
STICHTING T2 CAPITAL FINANCE, prénommée	310
Total: trois cent dix	310

Toutes les actions ont été totalement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- €) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare que les conditions prévues par l'article 26 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement, sont remplies.

Frais

Le montant global des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à 1.900,- €.

Résolutions de l'associé unique

Le comparant préqualifié, représentant la totalité du capital souscrit a pris à les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

Rolf Caspers, banquier, ayant son adresse professionnelle au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, né à Trier (Allemagne) le 12 mars, 1968;

Vincent de Rycke, banquier, ayant son adresse professionnelle au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg né à Diest (Belgique) le 22 mars, 1973;

Tom Verheyden, banquier, ayant son adresse professionnelle au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, né à Gent (Belgique) le 14 août 1974.

3. A été appelé aux fonctions de commissaire:

La société PATRICK SGANZERLA S.à r.l., avec siège social au 17, rue des Jardiniers, L-1835, Luxembourg.

4. A été nommé aux fonctions de réviseur d'entreprise:

La société KPMG AUDIT S.à r.l., avec siège social au 31, allée Scheffer, L-2520, Luxembourg.

Le conseil d'administration négociera les termes de leur engagement.

5. Le mandat des administrateurs et du commissaire expirera après l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2012.

6. Le siège social de la société est fixé au 2, boulevard Konrad Adenauer L-1115 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Fémelat, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2007, vol. 31CS, fol. 69, case 12. — Reçu 310 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2007.

P. Frieders.

Référence de publication: 2007031441/212/322.

(070026491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2007.

Dimaleo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 73.062.

L'an deux mille six, le vingt-neuf décembre à 14.30 heures.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise dénommée DIMALEO S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, bd du Prince Henri, inscrite au R.C.S. Luxembourg section B numéro 73.062, constituée par acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 novembre 1999, publié au Mémorial C de 2000, page 5.234, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné en date du 9 mai 2003, publié au Mémorial C de 2003, page 31.712.

L'assemblée est présidée par M. Marco Lagona, employé, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire M. Christophe Velle, employé, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mme Gabrielle Mingarelli, employée, Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite, Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que toutes les actions représentatives de l'intégralité du capital social, sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de la date de clôture de l'exercice social pour la porter au 30 juin au lieu du 31 décembre de chaque année, et modification subséquente de l'article 21 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 21.** L'année sociale commence le premier jour du mois de juillet et finit le trente juin de chaque année»;

2. Modification subséquente de l'article 22 des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

« **Art. 22.** L'assemblée générale annuelle se réunira de plein droit dans la commune du siège social, le dernier vendredi du mois de décembre de chaque année à 9.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée aura lieu le premier jour ouvrable bancaire précédent, à la même heure»;

3. Dispositions transitoires:

A titre de dispositions transitoires, l'exercice social en cours, ayant commencé le 1^{er} janvier 2006, se terminera le 30 juin 2006, et conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts de la société, l'assemblée générale appelée à approuver les comptes annuels de l'exercice clôt le 30 juin 2006, se tiendra le vendredi 29 décembre 2006 à 17.00 heures;

4. Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris, par vote séparé et unanime, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la date de clôture de l'exercice social pour la porter au 30 juin au lieu du 31 décembre de chaque année, et de modifier l'article 21 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 21.** L'année sociale commence le premier (1^{er}) juillet de chaque année et se termine le trente (30) juin de l'année suivante».

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la date d'assemblée générale annuelle pour la porter au dernier vendredi du mois de décembre à 17.00 heures,

et de modifier l'article 22 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 22.** L'assemblée générale annuelle se réunira de plein droit dans la commune du siège social, le dernier vendredi du mois de décembre de chaque année à 17.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée aura lieu le premier jour ouvrable bancaire précédent, à la même heure».

Troisième résolution

L'assemblée décide, à titre de dispositions transitoires, que l'exercice social ayant débuté le 1^{er} janvier 2006, s'est terminé le 30 juin 2006, tandis que l'exercice courant à partir du 1^{er} juillet 2006, se terminera le 30 juin 2007,

et conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts de la société l'assemblée générale appelée à approuver les comptes annuels de l'exercice clôturé le 30 juin 2006, se tiendra le dernier vendredi du mois de décembre 2006 à 17.00 heures.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, suite aux résolutions prises à la présente assemblée, est estimé à EUR 1.200,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Lagona, Ch. Velle, G. Mingarelli, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2007, vol. 157S, fol. 19, case 7. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2007.

J. Delvaux.

Référence de publication: 2007029904/208/75.

(070024190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Thobe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 81.878.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007030364/7280/13.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2007, réf. LSO-CB02286. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

M&G Packaging s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 86.908.

In the year two thousand six, on the twenty-eight day of December.

Before Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg-City.

There appeared:

M&G FINANZIARIA S.r.l., with registered office in Tortona, Italy, «Registro delle Imprese di Alessandria» 02098590066,

duly represented by Mr. Marco Toselli, dirigente, residing 19 Via Carducci, I-20129 Milano,

by virtue of a proxy given under private seal on December 22nd 2006.

Said proxy, signed *ne varietur* by the appearing proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, requested the undersigned notary to state that:

- the limited liability company M&G PACKAGING S. à r. l., with registered office in L-1528 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 86.908, has been incorporated by deed drawn-up by M e Joseph Elvinger, public notary residing in Luxembourg, on February 25, 2002, published in the «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C» number 1015 of July 3, 2002, and the articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed drawn-up by M e Henri Hellinckx, public notary residing in Mersch, on January 18, 2006, published in the «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C» number 1027 of Mai 26, 2006;

- it is the sole member of the above mentioned company and that it has taken the following resolutions:

First resolution

The sole member decides to delete 8th and 9th paragraphs of article 12 of the articles of association.

Second resolution

The sole member acknowledges and accepts the resignation of Mr. Guido Ghisolfi as manager of the company, and decides to grant him discharge for the exercise of his mandate until today.

Costs

The amount of expenses to be borne by the company in relation to the present deed are estimated to be approximately EUR 1,000.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder, whom is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, signed together with Us, the notary, the present original deed.

Follows the French version of the preceding text:

L'an deux mille six, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

A comparu:

M&G FINANZIARIA S.r.l., ayant son siège social à Tortona, Italie, «Registro delle Imprese di Alessandria» 02098590066,

ici représentée par M. Marco Toselli, dirigeant, demeurant à Milan 19, Via Carducci, suivant procuration donnée sous seing privée du 22 décembre 2006.

Ladite procuration, après avoir été signée *ne varietur* par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise à la formalité de l'enregistrement.

La comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

- la société à responsabilité limitée M & G PACKAGING S. à r. l., ayant son siège social à Luxembourg, 3, boulevard de la Foire, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 86.908, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 février 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n ° 1015 du 3 juillet 2002, et les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 18 janvier 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n ° 1027 du 26 mai 2006;

- qu'elle est la seule est unique associée de la société susmentionnée et qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de supprimer les 8^e et 9^e alinéas de l'article 12 des statuts.

Deuxième résolution

L'associée unique prend acte et accepte la démission de Monsieur Guido Ghisolfi de ses fonctions de gérant de la société et décide de lui accorder décharge pleine et entière concernant l'exercice de son mandat jusqu'à la date de ce jour.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Frais

Le montant des frais à charge de la société en raison du présent acte est estimé à la somme de EUR 1.000,-.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Toselli, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2007, vol. 157S, fol. 16, case 4. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2007.

J. Delvaux.

Référence de publication: 2007029876/208/78.

(070024146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Wallenborn Transports S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 67.255.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement le 25 janvier 2007

L'Assemblée des actionnaires de la société, réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, en date du 25 janvier 2007, a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Armand Distave, conseiller économique et fiscal, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, de son mandat d'administrateur de la société.

- Nomination de Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt comme administrateur de la société, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2008.

L'administrateur nouvellement nommé déclare accepter son mandat.

- Acceptation de la démission du commissaire aux comptes actuellement en place, à savoir la société LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 25.797.

- Nomination d'un réviseur d'entreprises de la société, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2008, en la personne de la société ERNST & YOUNG S.A., ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 47.771, avec effet rétroactif pour l'exercice 2005.

- Le réviseur d'entreprises nouvellement nommé déclare accepter son mandat avec effet rétroactif pour l'exercice 2005.

Munsbach, le 25 janvier 2007.

Pour extrait conforme

Signatures

Référence de publication: 2007030415/503/30.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2007, réf. LSO-CA11087. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070024805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Oderfin S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 115.701.

L'an deux mille six, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville,

A comparu:

La société de droit italien COMMERFIN S.p.A., établie à I-20063 Cernusco sul Naviglio (MI), Strada Statale n. 11, inscrite au Registre du Commerce de et à Milan sous le n ° 00710710658, ci-après dénommée «l'associé unique»,

ici représentée par la société anonyme SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A. ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19/21, bd du Prince Henri, inscrite au R.C.S. Luxembourg section B n ° 13.859, elle-même représentée par M. Marco Lagona et M. Sébastien Felici, tous deux employés privés, L-1724 Luxembourg, 19/21, bd du Prince Henri, en vertu d'une procuration donnée le 28 décembre 2006,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel elle sera enregistrée,

en sa qualité d'associé unique de la société à responsabilité limitée dénommée ODERFIN S.à.r.l. ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous la section B et le n ° 115.701,

constituée par acte reçu par le notaire Joseph Elvinger de résidence à Bettembourg en date du 10 mars 2006, publié au Mémorial C de 2006, page 61.751.

Ensuite la société comparante déclare et prie le Notaire d'acter:

I. Que l'associé unique, détenant l'intégralité du capital social de EUR 12.500,- (douze mille cinq cent euros) est dûment représentée à la présente assemblée qui en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II. Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1) Augmentation du capital social souscrit d'un montant de EUR 87.500,- (quatre-vingt-sept mille cinq cent euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cent euros) à EUR 100.000,- (cent mille euros) par l'émission de 875 (huit cent soixante-quinze) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune augmentée d'une prime d'émission de EUR 10.044,- (dix mille quarante-quatre euros), soit une prime d'émission total de EUR 8.788.500,- (huit millions sept cent quatre-vingt-huit mille cinq cent euros) à souscrire au pair et à libérer intégralement en espèces;

2) Modification subséquente de l'article 6 des statuts;

3) Modification du 4^e alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants»;

4) Divers.

L'associé unique siégeant en assemblée générale a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social souscrit d'un montant de EUR 87.500,- (quatre-vingt-sept mille cinq cent euros),

pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cent euros) à EUR 100.000,- (cent mille euros), par l'émission de 875 (huit cent soixante-quinze) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, toutes augmentées d'une prime d'émission de EUR 10.044,- (dix mille quarante-quatre euros) par part sociale, soit une prime d'émission totale de EUR 8.788.500,- (huit millions sept cent quatre-vingt-huit mille cinq cent euros),

toutes souscrites et entièrement libérées par l'associé unique de la société, à savoir COMMERFIN S.p.A., préqualifiée, représentée comme dit ci avant, par un versement en espèce d'un montant total de EUR 8.876.000,- (huit millions huit cent soixante-seize mille euros).

Ce montant total est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

Deuxième résolution

L'associé unique décide, suite à la résolution qui précède, de modifier l'article 6 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 100.000,- (cent mille euros) divisé en 1.000 (mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune entièrement libérée.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.»

Troisième résolution

L'associé unique décide ensuite de modifier le 4^e alinéa de l'article 8 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants»

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

30180

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, suite aux résolutions prises à la présente assemblée, est estimé à EUR 93.000,-.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'article 26, ont été remplies.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Lagona, S. Felici, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2007, vol. 157S, fol. 19, case 6. — Reçu 88.760 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2007.

J. Delvaux.

Référence de publication: 2007029906/208/81.

(070024183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Lexicon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 64.359.

L'an deux mille sept, le trente janvier,

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LEXICON S.A., avec siège social à L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame, constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Molitor, de résidence à Mondorf-les-Bains, en date du 8 mai 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 547 du 28 juillet 1998, modifiée suivant acte sous seing privé prévoyant la conversion du capital social en euros, en date du 6 mai 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1083 du 16 juillet 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 64.359, au capital social de soixante-et-un mille neuf cent soixante-treize virgule trente-huit euros (EUR 61.973,38), représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions sans désignation de valeur nominale.

L'assemblée est présidée par Madame Stéphanie Colleaux, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Salette Rocha, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

L'assemblée élit comme scrutatrice Mademoiselle Patricia Ceccotti, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1. Décision de prononcer la dissolution de la société.
2. Décision de procéder à la liquidation de la société.
3. Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
4. Décharge au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au jour de la mise en liquidation de la société.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide la dissolution de la société anonyme LEXICON S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide la mise en liquidation de la société anonyme LEXICON S.A.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de nommer liquidateur:

FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, avec siège social à L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de donner décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction, pour l'exercice de leurs mandats allant jusqu'à la date de la présente assemblée générale extraordinaire.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: S. Colleaux, S. Rocha, P. Ceccotti, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2007, vol. 31CS, fol. 77, case 11. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2007.

E. Schlessler.

Référence de publication: 2007029925/227/69.

(070024697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Enilec S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,

(anc. Luxinvestment S.à r.l.).

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 105.176.

Extrait des décisions prises en date du 29 janvier 2007 par l'associé unique

L'Associé unique de la Société a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Alain Peigneux, ayant son adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, de son mandat de gérant de la société;

- de nommer les personnes suivantes:

- Mademoiselle Candice de Boni, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;

- Monsieur Flavio Marzona, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;

- Monsieur Antonio Longo, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

en tant que nouveaux gérants de la Société, à partir du 29 janvier 2007 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2007.

Pour ENILEC S.A R.L.
MERCURIA SERVICES
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007030410/1005/29.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2007, réf. LSO-CA10597. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070024802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Maripepa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 87.360.

Le bilan au 31 décembre 2005 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MARIPEPA S.A.
Le Conseil d'Administration
Signatures

Référence de publication: 2007029992/1066/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2007, réf. LSO-CB03418. - Reçu 40 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Luxembourg Marine Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 53.040.

Le bilan au 31 décembre 2005 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG MARINE SERVICES S.A.
Le Conseil d'Administration
Signature

Référence de publication: 2007029994/1066/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2007, réf. LSO-CB03419. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Montana Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 101.809.

EXTRAIT

Il résulte du Conseil d'Administration du 7 février 2007 que:

- Le siège social est transféré du 560A, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2007.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2007030041/799/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2007, réf. LSO-CB02392. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Nikko Global Umbrella Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 53.436.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration prise par voie circulaire le 1^{er} juin 2006, que le siège social de la Société est transféré en date du 6 juin 2006 au 9A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2007030043/64/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2007, réf. LSO-CB03034. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Trupial Invest S.A., Société Anonyme Holding.

R.C.S. Luxembourg B 44.669.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 17 janvier 2000 entre:

Société domiciliée: TRUPIAL INVEST S.A.

Société Anonyme

5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, RCS, Luxembourg: B 44.669

et

Domiciliataire:

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Société Anonyme

5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, RCS, Luxembourg: B 28.967

a pris fin avec effet au 14 décembre 2006

Fait à Luxembourg, le 5 février 2007.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007030045/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2007, réf. LSO-CB01508. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Gaia Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 106.625.

—
Le siège social de la société GAIA HOLDING S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 106.625, jusqu'à alors établi au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, a été dénoncé avec effet au 1^{er} février 2007 par le domiciliataire, ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007030046/655/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2007, réf. LSO-CB01483. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Maro Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 74.317.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MARO INVESTMENT S.A.

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007029991/45/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2007, réf. LSO-CB03081. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Niam III Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 101.197.

Extrait de résolution prise par l'associé unique en date du 8 février 2007

Monsieur Christophe Cahuzac, résidant professionnellement au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, est nommé avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Godfrey Abel, gérant de la société NIAM III LUXEMBOURG S.à r.l. et pour une période devant se terminer lors de l'approbation des comptes annuels de 2008.

Le conseil de gérance se compose dorénavant des trois gérants suivants: Messieurs Per Johannesson, Christophe Cahuzac et Madame Birgitta Andersson.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007030216/1649/20.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2007, réf. LSO-CB03022. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Luxembourg Contact Centers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 26.357.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CONTACT CENTERS S.A.

N. Rehm / A. Robillard

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007029989/45/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2007, réf. LSO-CB03076. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Topaze Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 96.281.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TOPAZE INVESTISSEMENTS SA

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007029988/45/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2007, réf. LSO-CB03071. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Alesia Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 77.764.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ALESIA FINANCES S.A.

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007029986/45/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2007, réf. LSO-CB03067. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Emesco Industrial Equity Company S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 24.694.

Le bilan au 30 novembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E. Collard

Associé KPMG ADVISORY

Référence de publication: 2007030383/3260/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2007, réf. LSO-CA07836. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070024643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Arkansas Overseas Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 32.913.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007030566/510/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2007, réf. LSO-CB01711. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

DeskSoft S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 55.884.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-ordinaire du 30 janvier 2007 à 14.00 heures

a été nommé administrateur et administrateur-délégué Monsieur Jan H. van Leuvenheim, né le 5 mars 1937 à Alkmaar, Pays-Bas, et demeurant à 28, rue Jean de Beck, L-7308 Heisdorf, Grand-Duché de Luxembourg,

a été nommé administrateur ordinaire la société SELINE MANAGEMENT LTD, 88 A Tooley Street, London Bridge, London SE1 2TF, Companies House Cardiff No. 03240996, Royaume-Uni

à effet du 1^{er} février 2007

en remplaçant TVL MANAGEMENT SA et Monsieur Willebrord A.L. Nab dans leurs fonctions d'administrateur et administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 8 février 2007.

DEKSOFT SA

J. H. van Leuvenheim

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2007030219/816/23.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2007, réf. LSO-CB03436. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Thobe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 81.878.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007030365/7280/13.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2007, réf. LSO-CB02287. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

A. O. C.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4973 Dippach, 156, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 64.467.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2007.

FISOGEST S.A.

Signature

Référence de publication: 2007030366/1218/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2007, réf. LSO-CB01652. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Pygmalion S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 19, rue de la Tour Jacob.

R.C.S. Luxembourg B 31.372.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2007.

FISOGEST S.A.

Signature

Référence de publication: 2007030367/1218/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2007, réf. LSO-CB01648. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Beim Dante Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3739 Rumelange, 61, rue des Martyrs.

R.C.S. Luxembourg B 25.092.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2007.

FISOGEST S.A.

Signature

Référence de publication: 2007030368/1218/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2007, réf. LSO-CB01646. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

K.S.L. Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7662 Medernach, 37, Halsbach.

R.C.S. Luxembourg B 120.293.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2007.

FISOGEST S.A.

Signature

Référence de publication: 2007030369/1218/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2007, réf. LSO-CB01643. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Metaudent S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5698 Welfrange, 20, Reimecherwee.

R.C.S. Luxembourg B 101.452.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2007.

FISOGEST S.A.

Signature

Référence de publication: 2007030370/1218/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2007, réf. LSO-CB01641. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Compagnie Internationale de Restauration (C.I.R.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 52, rue Haute.

R.C.S. Luxembourg B 67.893.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2007.

FISOGEST S.A.

Signature

Référence de publication: 2007030371/1218/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2007, réf. LSO-CB01634. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Befco Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 41.512.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007030596/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2007, réf. LSO-CB02498. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

A.P. LUX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 19, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 37.485.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007030605/603/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2007, réf. LSO-CB03183. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070025197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Adelie Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 67.020.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2006.

H. Dueholm.

Référence de publication: 2007030588/5029/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2007, réf. LSO-CB02492. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Corralus Finances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 89.283.

Le bilan au 30 juin 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CORRALUS FINANCES S.A.

C. Schmitz / G. Hornick

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007029985/45/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2007, réf. LSO-CB03681. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Corralus Finances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 89.283.

Le bilan au 30 juin 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CORRALUS FINANCES S.A.

C. Schmitz / G. Hornick

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007029982/45/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2007, réf. LSO-CB03682. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Julius Textile Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 118.860.

Extrait des résolutions prises par les gérants en date du 11 janvier 2007

Transférer le siège social de la société avec effet à partir du 15 janvier 2007

Il a été décidé que le siège social de la société serait transféré du:

46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, au:

6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007030048/1649/19.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2007, réf. LSO-CB03015. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2007.

Sinir S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 19, rue Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 94.483.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007030603/603/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2007, réf. LSO-CB03221. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070025205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Sodital Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 93.234.

Le bilan au 30 juin 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007030599/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2007, réf. LSO-CB01896. - Reçu 20 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070024952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Dawa GmbH, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 94.078.

Le bilan au 30 juin 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007030597/534/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2007, réf. LSO-CB01895. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070024948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Pecunia German Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 90.363.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007030591/6762/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2007, réf. LSO-CB03631. - Reçu 26 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070024898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Adelie Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R.C.S. Luxembourg B 67.020.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2006.

H. Dueholm.

Référence de publication: 2007030589/5029/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2007, réf. LSO-CB02495. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Zenit S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 56.754.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2007.

Pour ZENIT S.A.

HRT REVISION SàRL

Le domiciliataire

R. Thillens

Référence de publication: 2007030586/565/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2007, réf. LSO-CB03738. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Calzalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 32.080.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007030567/510/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2007, réf. LSO-CB01468. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Autolux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 8.047.

—
Les déclarations au 31 décembre 2005 visées à l'article 70 b) et c) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le Registre de Commerce et des Sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007030593/1026/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2007, réf. LSO-CB03005. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070025006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Rupert Foundation S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 9.283.

—
Le bilan au 31 mars 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007030595/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2007, réf. LSO-CB02475. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Pecunia German Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 90.363.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007030590/6762/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2007, réf. LSO-CB03632. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Ion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 55.032.

Le bilan au 30 septembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007030565/510/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2007, réf. LSO-CB01709. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Groupe J.R.S.M. SA Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 73.558.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007030562/510/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2007, réf. LSO-CB01707. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.

Pecunia German Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 90.363.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007030568/6762/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2007, réf. LSO-CB03633. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070024896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2007.
